

POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNEES

Le CFA FormaSup Auvergne procède à un traitement des données à caractère personnel afin :

- d'assurer la gestion des contrats d'apprentissage et toute action inhérente à ce dernier, au niveau administratif et financier,
- d'assurer un accompagnement spécifique pour les apprentis en situation de handicap ;
- d'accompagner les acteurs (employeurs, maîtres d'apprentissage, apprentis) en proposant notamment des formations,
- de s'assurer du suivi pédagogique de l'apprenti (mise à disposition d'outils pédagogiques à travers une plateforme numérique : APIBOX, Livret Electronique d'Apprentissage, visites en entreprise),
- d'assurer le suivi des aides destinées aux apprentis,
- de réaliser des enquêtes dans un format anonymisé et par des moyens sécurisés afin d'assurer le pilotage, l'évaluation et l'amélioration de nos services et à des fins statistiques,

sur le fondement de l'article 6. § 1 alinéa c du Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD).

Les personnels autorisés du CFA sont destinataires des Données à Caractère Personnel.

Les informations mentionnées dans l'inscription sont transmises par des moyens sécurisés aux parties prenantes du dispositif apprentissage (Frances Compétences, OPCO, Rectorat, DIRECCTE, Région, Chambres consulaires, ASP, Unités de Formation par Apprentissage), pour la bonne gestion du contrat d'apprentissage et à des fins statistiques au niveau régional et national.

Le CFA, responsable de traitement, peut avoir recours à des sous-traitants pour le traitement de tout ou partie des Données à Caractère Personnel dans la limite nécessaire à l'accomplissement de nos prestations.

Les données à caractère personnel sont stockées sur le territoire français et ne font pas l'objet d'un transfert hors de l'Union Européenne.

Le CFA peut être amené à transmettre les Données à Caractère Personnel de la personne concernée sans son accord préalable afin de se conformer à une exigence légale. A ce titre, la personne concernée accepte que le CFA puisse transmettre des Données à Caractère Personnel si ces derniers doivent se conformer à une assignation judiciaire, un mandat, jugement ou ordonnance, ou à une autorité compétente dans le cadre d'une mission d'enquête particulière et notamment pour la défense de leurs droits.

Les Données à Caractère Personnel sont conservées par le CFA dans un environnement sécurisé pendant la durée nécessaire à la réalisation des finalités pour lesquelles elles ont été collectées. Cette durée ne pourra pas excéder dix (10) ans.

Conformément au RGPD et à la loi n°78-du 6 janvier 1978 (loi informatique et libertés), telle que modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, la personne dispose d'un droit d'accès et de rectification des données la concernant, ainsi que le droit de définir des directives post-mortem relatives à leur communication. La personne concernée dispose d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

La personne concernée peut exercer ces droits, en s'adressant au référent à la protection des données du CFA :

> par courrier à : FormaSup Auvergne – Référent à la protection des données – 91 boulevard Jean-Baptiste Dumas – 63000 CLERMONT-FERRAND

> par courriel à rgpd@formasup-auvergne.fr

Afin de pouvoir traiter les demandes d'exercice de droits, celles-ci doivent être signées et les personnes doivent justifier de leur identité par tout moyen. En cas de doute raisonnable quant à leur identité, le CFA peut exiger des informations supplémentaires et nécessaires, y compris, lorsque la situation l'exige, la photocopie d'un titre d'identité portant la signature de la personne concernée.